



Retrouvez la vie de notre section sur le site local :

UTILISER FIREFOX <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/640/>

### **winners & losers** **(ou Compte rendu du CHS CT du 28/01/2020)**

Comme à notre habitude Solidaires Finances Publiques 64 avait boycotté le CTL sur les destructions des emplois du 21/01/2020. Les agents étaient d'ailleurs avec nous pour manifester leur mécontentement et leur indignation.

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/640/114-ctl-emploi-du-21-janvier.html>

La géographie revisitée était à l'ordre du jour, mais nous n'avons pas appris grand-chose.

En effet, à l'ordre du jour du CHS du 28/01 la géographie revisitée était également évoquée d'un point de vue matériel.

Dans un premier temps Solidaires a lu une liminaire dénonçant à la fois ce climat délétère de négation de l'humain au sein de la DGFIP et une attitude méprisante d'une direction locale absente.  
(liminaire ci-joint)

Les « antennes » d'Oloron et d'Orthez :

Nous avons interpellé la directrice tout d'abord sur les annonces qui avaient été faites sur les « antennes » des SIE d'Oloron et SIP d'Orthez. La structure perdurerait mais l'affectation serait modifiée pour ne plus garder qu'une antenne SIE sur Oloron et une antenne SIP sur Orthez.

Nous souhaitions savoir de quoi il retournait. La question de la durée de la « pérennité » de ces antennes a été abordée, et de la possibilité de leurs suppressions dans quelques années, sans avoir de certitude sur leur durée réelle. Elles seraient mises en place au 01/01/2021 comme annoncé dans les services.

La directrice s'engage pourtant à ne pas se servir de ces structures fragilisées comme réservoirs de suppressions d'emplois à venir. (avec les fusions des SIE et des SIP de Bayonne et Pau elle avait pourtant fait le contraire d'où nos questions).

Si on ne supprime pas plus d'emplois là qu'ailleurs, puisque les usagers souhaitent garder des structures sur leurs villes, puisque les élus y sont attachés également, alors pourquoi faire cette réforme (on pourrait dire de même sur la destruction des trésoreries) ? Ne pourrait-on pas garder tout simplement les structures telles quelles sont actuellement ?

Dans sa phase de concertation avec les personnels la directrice unilatéralement a répondu négativement !

Pourquoi ? Pour accroître la qualité et la profondeur du service public rendu nous a-t-elle répondu naturellement. La dématérialisation, la modification de notre travail justifient largement ces suppressions. Et elle s'en félicite.

Permettez nous d'en douter ! D'ailleurs Solidaires FIP 64 a exposé les chiffres du rapport national de Solidaires Finances Publiques sur les conditions de travail qui expose que les charges de travail augmentent significativement, la souffrance au travail ne fait que s'accroître et le mal être est constaté par tous.

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/media/presse/2957-conditions-de-travail-un-rapport-du-syndicat-solidaires-finances-publiques.html>

A ceci .... aucune réponse.... Mais on s'en doutait un peu !

## Les MFS ou EFS ?....

En effet, les têtes pensantes de la DG ont trouvé que MFS (Maisons France Services) était un acronyme un peu léger pour un service de l'État (pour l'instant), alors ils l'ont rebaptisé EFS (établissements France Services) vous remarquerez que ni dans l'un ni dans l'autre le mot public n'apparaît et pour cause .

La directrice a précisé que dans les EFS, MFS, MSAP, etc, etc quel que soit le nom de ces structures, la présence d'agents des finances ne serait qu'hypothétique.

Sous l'égide préfectorale ou communale elles seront animées par des facilitateurs d'accès recrutés dans les services territoriaux.

Un agent de la DGFIP pourra bien entendu postuler pour animer une de ces structures, mais sera il toujours de la DGFIP ? On nous assure que oui bien entendu ? Peut-on croire des gens dont le seul but est de supprimer les agents publics ?

Et le prétexte fallacieux de sécurité dénoncé par Solidaires FIP 64 pour donner l'encaissement des impôts aux buralistes , pour un objectif « zéro cash » au 1<sup>er</sup> juillet qui éloignera un peu plus des services de la DGFIP les populations les plus fragilisées ?

Que ce soient les antennes, les pertes de nos missions, les nouvelles structures, les SGC.. tout ceci n'a qu'un seul but !!

Supprimer le service public et le faire passer au privé ! Personne n'est dupe, et nous avons tous dénoncé ces pratiques qui creuseront un peu plus la fracture sociale.

## Et le reste ? :

Après une matinée à parler de cette géographie « sacrifiée », plus que « revisitée », l'après midi fut courte pour aborder les autres points.

Le bilan d'intervention 2019 du CHS- CT, le programme des visites du même CHS-CT pour 2020, l'examen du registre santé sécurité, -dont les agents ont parfois des difficultés à trouver le site et à le compléter... mais arrêtons-nous un peu sur les formations qui ont été proposées.

Les formations proposées ont été validées par l'ensemble des organisations syndicales sauf quelques formations pour les chefs de services comme « accompagner le changement » « mieux appréhender le changement ».

Ces formations devraient être délivrés par une société privée (winner group) aux « managers ». Solidaires FIP 64 a fait remarquer qu'un chef de service ne doit pas se résumer à un gestionnaire d'équipe, tâche dans laquelle on veut le cantonner. Il gère à la fois des agents en effet mais est également un soutien technique sur lequel chacun peut et doit s'appuyer. Pourquoi donc ne pas associer les agents à ces formations comme plusieurs organisations syndicales l'ont fait remarquer ?

Solidaires FIP 64 a fait remarquer que ces «anglicismes » des termes et des pratiques est particulièrement d'actualité.

Après « big brother », pour la dématérialisation totale, « big manager » pour la formation des encadrants ? On veut nous imposer la société actuelle comme ultra connectée (laissant dans le dénuement le plus total les personnes les plus fragiles), ultra privatisée (justice, santé, éducation, fiscalité tout à deux vitesses pour les riches et les autres), ultra individualiste (« pourquoi prôner la solidarité, du moment que mon salaire est confortable ? »).

Concernant ces formations prévues pour « managers », seule la formation « favoriser le bien-être des agents au travail et prévenir les RPS (risques psycho-sociaux) », a été validée par les organisations syndicales, à l'exception de FO (abstention).

Ces quelques remarques philosophiques doivent nous interpeller, nous déranger et nous indigner !

Ces réformes déshumanisent notre quotidien , rejetons les en bloc soyons unis pour défendre nos droits et nos valeurs.

On lâche rien !

TOUS UNIS=TOUS SOLIDAIRES

Les élus de Solidaires Finances Publiques 64 qui vous ont représentés pour cette instance :

Catherine AUBERT, Alain MINVIELLE, Michel DUSSAU